

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Joseph CREMMEL, Président du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Saverne, certifier les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement reporté N-1	1 404 245,93 €
Dépenses	6 128 228,24 €
Recettes	6 551 928,99 €
Excédent de fonctionnement	423 700,75 €
Excédent cumulé	1 827 946,68 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement reporté N-1	384 245,85 €
Dépenses	144 006,38 €
Recettes	323 479,08 €
Excédent d'investissement	179 472,70 €
Déficit des restes à réaliser	0,00 €
Excédent de financement cumulé	563 718,55 €
RESULTAT AU 31/12/2025	
AFFECTATION EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	1 827 946,68 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	563 718,55 €

Le 24/02/2026

Fait pour valoir ce que de droit,

*Chiffres certifiés exacts
ce jour par report anti-jour
des résultats*

Adeline KRUMMENACKER
Inspectrice
des Finances publiques



Saverne, le 24/02/2026

Le Président,
Joseph CREMMEL

